**Modifications du 03/06/2024**

**Les nouveaux commentaires apparaissent en jaune les modifications dans le texte sont en rouge et souligné.**

1. **Modifications impactant TOUS LES CANEVAS**
2. **Page de garde :** Ajout d’une note au rédacteur sur la personne compétente pour approuver.

**Lu et approuvé le [à compléter] par [à compléter]**

1. **Ajout d’un en-tête au CSC :** « Marché n° [à compléter par la référence du marché] ».
2. **Préambule :** Ajout d’une mention sur la primauté du CSC sur les annexes.

**Ce document se compose de 3 parties :**

Partie 1 : les clauses administratives essentielles pour permettre au soumissionnaire de déposer son offre ;

Partie 2 : les clauses techniques ;

Partie 3 : les annexes, qui se composent du formulaire d’offre et du métré d’une part, et d’informations (découlant de la réglementation ou non) d’autre part. Celles-ci font partie intégrante du cahier spécial des charges.

**En cas de contradiction entre le cahier spécial des charges et ses annexes, le cahier spécial des charges prime.**

1. **Carte d’identité :** Ajout d’un récapitulatif du marché entre la table des matières et le début du tableau.

|  |  |
| --- | --- |
| **RECAPITULATIF DU MARCHE** | |
| **Objet du marché** |  |
| **Type de marché** | Choisissez un élément. |
| **Type de publicité** | Choisissez un élément. |
| **Centrale d’achat** | OUI  NON |
| **Date limite de soumission** | [À compléter date + heure] |
| **Lots** | OUI  NON |
| **Avances** | OUI  NON |
| **Cautionnement** | OUI  NON |
| **Dérogation(s) aux règles générales d’exécution (RGE)** | OUI. Voyez, pour plus de détails ci-dessous.  NON |

1. **Lots :** Ajout d’une note au rédacteur sur le mot « ordre de préférence ».

|  |  |
| --- | --- |
| Description de l’objet de l’accord-cadre | Lot(s) :  Le marché est divisé en lots.  Lot 1 : [à compléter par la nature, le volume, l’objet, la répartition et les caractéristiques de chacun des lots].  Conformément à l’article 15 de la Loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics, le présent lot est réservé aux entreprises d’économie sociale d’insertion :  OUI  NON  Vous pouvez remettre offre pour Choisissez un élément lot(s).  Un maximum de [à compléter] lots pourra vous être attribué. L’ordre de préférence indiqué dans votre offre sera appliqué pour déterminer quels lots vous seront attribués.  Vous pouvez proposer des rabais ou améliorations en cas d’attribution de plusieurs lots :  OUI  NON.  Le marché n’est pas divisé en lots. |

1. **Options :** Ajout de texte et de deux notes au rédacteur.

|  |  |
| --- | --- |
| Description de l’objet de l’accord-cadre | Option(s) :  Ce marché ne comporte aucune option autorisée, exigée ou libre.  Vous ne pouvez pas introduire d’option. Les options libres sont interdites. Les options éventuellement proposées ne seront pas prise en compte.  Ce marché contient une/des option(s) autorisée(s) :  Vous pouvez introduire une option. Aucun supplément de prix ni aucune autre contrepartie ne pourront y être attaché.  Si vous n’introduisez pas d’option, cela n’entrainera pas l’irrégularité de votre offre.  Veillez à respecter les exigences minimales et spécifiques suivantes : [à compléter].  Ce marché contient une/des option(s) exigée(s) :  Vous devez introduire une option. Si vous n’introduisez pas d’option, cela entrainera l’irrégularité de votre offre de base.  Veillez à respecter les exigences minimales et spécifiques suivantes [à compléter].  Ce marché autorise les options libres :  Vous pouvez introduire des « options libres ». Aucun supplément de prix ni aucune autre contrepartie ne pourront y être attaché.  Si vous n’introduisez pas d’option, cela n’entrainera pas l’irrégularité de votre offre. |

1. **Spécifications techniques :** Faire remonter la case au-dessus de la case « Indemnité de soumission ».

|  |  |
| --- | --- |
| Indemnité de soumission | Il n’est pas prévu de vous verser une indemnité pour votre participation au marché  Le pouvoir adjudicateur vous verse une indemnité de [à compléter] euros pour votre participation au marché sauf si :   * Vous remportez le marché ; * Votre offre est substantiellement irrégulière ou inacceptable.   L’indemnité vous sera versée selon les modalités suivantes : [à compléter]. |

1. **Indemnité de soumission :** Ajout de texte.
2. **Durée et délai du marché :** Restructuration de l’information + modification textuelle.

|  |  |
| --- | --- |
| Durée de l’accord-cadre et délai d’exécution des marchés subséquents | Durée :  La durée de l’accord-cadre est de : [à compléter].  Délai d’exécution :  Le délai d’exécution des marchés subséquents est fixé comme suit : [à compléter].  Le délai d’exécution des marchés subséquents est exprimé :   * en jours ouvrables * en jours calendriers * [à compléter]   Le délai d'exécution prend cours le lendemain de la date à laquelle la conclusion du marché a eu lieu ou à la date de la commande, selon le cas.  Le délai d’exécution des marchés subséquents sera fixé lors de la remise en concurrence.  Reconduction :  L’accord-cadre peut être reconduit :  OUI  NON  Si oui, l’accord-cadre est reconduit selon les modalités suivantes :   * Nombre de reconduction(s) : [à compléter]. * Durée de la reconduction : [à compléter]. * Modalités de la reconduction : [à compléter].   En cas de reconduction, l'objet et les conditions d'exécution du marché initial restent inchangés.  Répétitions :  Le marché peut faire l’objet de répétition(s) : le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de vous attribuer, si vous êtes adjudicataire du marché, l’exécution de travaux similaires dans les trois ans suivants sa conclusion.  Les modalités de la/les répétition(s) sont les suivantes : [à compléter]. |

1. **Personne de contact :** Ajout d’une note au rédacteur.

|  |  |
| --- | --- |
| Pouvoir adjudicateur, service gestionnaire et personne de contact | Pouvoir adjudicateur : [à compléter. Ajouter éventuellement l’identité du/des service(s) interne(s) compétent(s) pour le marché].  Vous pouvez poser vos questions relatives au marché :  à la personne de contact : [à compléter].  sur le « forum » e-Procurement, accessible du [à compléter - date] au [à compléter - date]. Le pouvoir adjudicateur y publiera les réponses au fur et à mesure et au plus tard six jours calendrier avant la date ultime de la remise des offres, pour autant que la demande en ait été faite en temps utile. |

1. **Critère de sélection :** Modification d’une note au rédacteur. ATTENTION : la modification est différente selon que l’on soit au-dessus en dessous des seuils.

* **SOUS LES SEUILS :**

|  |  |
| --- | --- |
| Critères de sélection | Vous devez être agréé dans la classe et la catégorie suivantes :  Classe estimée : [à compléter].  Catégorie / sous-catégorie : [à compléter].  Vous trouverez davantage d’informations sur l’agréation et la manière de prouver votre agréation à l’ANNEXE 5 : AGREATION.  ☐ Vous devez démontrer votre aptitude à exercer l’activité professionnelle nécessaire à l’exécution du marché.  Cette aptitude est établie par : [à compléter].  Vous devez démontrer votre capacité financière et économique à exécuter le marché par :  […] |

* **AU-DESSUS DES SEUILS :**

|  |  |
| --- | --- |
| Critères de sélection | ☐ Vous devez démontrer votre aptitude à exercer l’activité professionnelle nécessaire à l’exécution du marché.  Cette aptitude est établie par : [à compléter].  […] |

1. **Erreurs ou omissions dans l’inventaire/métré :** Ajout d’une note au rédacteur. ATTENTION : retirer la référence à la PNDAP dans la note au rédacteur s’il s’agit de canevas en publicité européenne.

|  |  |
| --- | --- |
| Erreur(s) ou omission(s) dans le métré | Si vous constatez des erreurs dans les quantités forfaitaires ou dans les quantités présumées, vous pouvez les corriger. Concernant les quantités présumées, il faut que :   * les documents de marché vous autorisent à faire cette correction ; * la correction que vous proposez atteigne, en plus ou en moins, au moins 10% du poste considéré.   Si vous constatez des omissions dans le métré, vous pouvez les corriger.  Dans ces deux cas, vous joignez à votre offre une note justifiant les corrections apportées. |

1. **Dépôt de l’offre :** Plusieurs modifications réalisées.

La mention en vert concerne uniquement les canevas **inférieurs aux seuils** européens.

|  |  |
| --- | --- |
| Dépôt de l’offre et signature(s) | […]  Vous devez déposer votre offre avant le [à compléter - date] à [à compléter - heure] par voie électronique via la plateforme e-Procurement (<https://www.publicprocurement.be/>).  La signature du rapport de dépôt vaut signature de l’offre et de ses annexes. Il doit s’agir d’une signature électronique qualifiée. Le rapport de dépôt doit absolument être signé sous peine de nullité de votre offre.  Vous pouvez retirer votre offre. Le retrait doit être pur et simple. Le retrait donne lieu à la signature d’un nouveau rapport de dépôt revêtu d’une signature électronique qualifiée.  Le pouvoir adjudicateur communique à chaque soumissionnaire, immédiatement après l’ouverture des offres, sa place dans un classement provisoire.  Enfin, et avant d’attribuer le marché, le pouvoir adjudicateur demandera à l’adjudicataire pressenti de fournir les documents justificatifs (sauf s’ils sont accessibles gratuitement par des moyens électroniques) lui permettant de contrôler les informations reprises dans le DUME  \*\*\*  Pour en savoir plus quant aux modalités pratiques de dépôt d’une offre électronique :   * Le [centre d’aide](https://bosa.service-now.com/eprocurement?id=kb_category&kb_id=74625e901b2c6910f333a71ee54bcb71&kb_category=b221b25c1b6c6910f333a71ee54bcb9a) e-Procurement ; * Les [démonstrations](https://bosa.belgium.be/fr/decouvrez-nos-demonstrations-et-nos-videos-dinstruction) ; * En cas de besoin, le helpdesk e-Procurement :   +32 2 740 80 00 ou formulaire de contact  Pour vous exercer à l’utilisation de la plateforme e-Procurement, un module test est disponible via le lien suivant : https://demo.publicprocurement.be/  Vous trouverez davantage d’informations sur la remise d’une offre sur le [Portail des marchés publics](https://marchespublics.wallonie.be/home/participer-a-un-marche/remettre-une-offre/comment-faire-une-offre.html).  ~~Vous pouvez retirer votre offre. Le retrait doit être pur et simple. Le retrait donne lieu à la signature d’un nouveau rapport de dépôt revêtu d’une signature électronique qualifiée.~~  Vous trouverez davantage d’informations sur la signature et les groupements d’opérateurs économiques dans l’ANNEXE 6 : SIGNATURE DE L’OFFRE.  ~~Lorsque le prix est le seul critère d’attribution, le pouvoir adjudicateur communique à chaque soumissionnaire, immédiatement après l’ouverture des offres, sa place dans un classement provisoire.~~  ~~Enfin, et avant d’attribuer le marché, le pouvoir adjudicateur demandera à l’adjudicataire pressenti de fournir les documents justificatifs (sauf s’ils sont accessibles gratuitement par des moyens électroniques) lui permettant de contrôler les informations reprises dans le DUME~~ |

|  |  |
| --- | --- |
| Délai de validité de l’offre | Vous êtes engagé par votre offre pour une durée de [à compléter] ~~jours calendriers~~ à compter de la date limite fixée pour le dépôt des offres. Les éventuelles négociations auxquelles vous serez invité, en ce compris la remise de l'offre finale, auront lieu dans le délai de validité des offres précité. |

1. **Délai de validité des offres :** Modification dans le texte et ajout d’une note au rédacteur.
2. **Critère d’attribution :** Restructuration de l’information.

|  |  |
| --- | --- |
| Critères d’attribution | Votre offre sera appréciée au regard du :  Prix  Le marché sera attribué à l’offre régulière la plus basse.  Coût  Ce critère est évalué de la manière suivante : [à compléter].  Meilleur rapport qualité/prix sur base des critères suivants :  1. Critère n°1 - Le prix TVAC  Prix [à compléter]/100. Les offres seront comparées sur base de la formule suivante :  [à compléter]  2. Critère n°2 – [à compléter]/100  Pour l’évaluation de ce critère, le pouvoir adjudicateur tiendra compte de : [à compléter].  A cette fin, vous devez joindre à votre offre : [à compléter]. |

1. **Garanties financières :** Ajout de la mention sur le montant des assurances + ajout d’une note au rédacteur sur le cautionnement.

|  |  |
| --- | --- |
| Garanties financières | Assurances :  Vous devez justifier votre souscription aux assurances ci-après dans les 30 jours à compter de la conclusion du marché par la production d’une attestation :   1. assurance couvrant sa responsabilité en matière d’accidents de travail lors de l’exécution du marché pour un montant minimum de [à compléter]. 2. Assurance couvrant sa responsabilité civile vis-à-vis des tiers lors de l’exécution du marché pour un montant minimum de [à compléter]. 3. autre(s) assurance(s) éventuelle(s) : [à compléter].   Cautionnement :  [ …] |

1. **Sanctions en cas d’inexécution :** Ajout de texte dans la partie « pénalités ».

|  |  |
| --- | --- |
| Sanctions en cas d’inexécution | Sauf pour l’application des amendes pour retard, tout défaut d’exécution fait l’objet d’un PV de constat qui vous est envoyé par recommandé et vous avez 15 jours, suivant la date de cet envoi, pour faire valoir vos moyens de défense. Vous êtes tenu de réparer sans délai vos manquements. Si vous ne réagissez pas au PV, votre silence est assimilé à une reconnaissance des manquements reprochés.   1. Pénalités :   Tout défaut d'exécution, non couvert par une pénalité spéciale, donne lieu à :   * pénalité unique d'un montant de 0,07% du montant initial du marché avec un minimum de 40€ et un maximum de 400€ ou ; * pénalité journalière d'un montant de 0,02 % du montant initial du marché avec un minimum de 20€ et un maximum de 200€ dans le cas où il importe de faire disparaître immédiatement l'objet du défaut d'exécution.   Le présent marché donne lieu à l’application de la (des) Pénalité(s) spéciale(s) suivante(s) : [à compléter].  […] |

1. **Annexe 1 – Formulaire d’offre :** Modifications textuelles et ajout de note au rédacteur.

|  |
| --- |
| **ANNEXE 1 : Formulaire d’offre**  **Marché public N°[à compléter]**  **Accord-cadre de travaux de [à compléter]**  [Indiquez la procédure de passation utilisée dans votre cahier spécial des charges] |

[…]

**II. Engagement**

S’engage à exécuter le marché selon les conditions déterminées :

* au cahier spécial des charges, en ce compris toutes ses annexes ;
* à l’avis de marché publié et ses éventuels avis rectificatifs ;
* à cette offre, telle qu’approuvée par le pouvoir adjudicateur, après négociations s’il y a lieu ;

**en cas de marché sans lots**:

**Sur base du métré complété et remis dans l’offre,** pour un montant total de :

|  |  |
| --- | --- |
| **Prix total HTVA**  en chiffres  et en lettres | ………………………………………………………………………………………€  ………………………………………………………………………………………euros |
| **Taux TVA applicable**  Soit un montant  en chiffres  et en lettres | …………………………………%  …..……………………………………………………………………………………€ ………………………………………………………………………………………euros |
| Soit un **prix total TVAC** |  |
| en chiffres  et en lettres | …..……………………………………………………………………………………€  ….……………………………………………………………………………………euros |

**en cas de marché à lot, pour le lot/les lots[[1]](#footnote-1) suivant(s) :**

Lot …. [[2]](#footnote-2)

**Sur base du métré complété et remis dans l’offre,** pour un montant total de :

|  |  |
| --- | --- |
| **Prix total HTVA**  en chiffres  et en lettres | ………………………………………………………………………………………€  ………………………………………………………………………………………euros |
| **Taux TVA applicable**  Soit un montant  en chiffres  et en lettres | …………………………………%  …..……………………………………………………………………………………€ ………………………………………………………………………………………euros |
| Soit un **prix total TVAC** |  |
| en chiffres  et en lettres | …..……………………………………………………………………………………€  ….……………………………………………………………………………………euros |

Si d’application, ordre de préférence des lots : [à compléter]

**RABAIS / AMELIORATION**

[…]

1. **Annexe 2 – Métré/Inventaire :** Ajout de case dans le tableau bordereaux de prix + ajout d’un mot dans la dernière colonne.

|  |
| --- |
| **ANNEXE 2 : METRE**  Marché public N°[à compléter]  **Accord-cadre de travaux de [à compléter]**  [Indiquez la procédure de passation utilisée dans votre cahier spécial des charges] |

BORDEREAU DE PRIX

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **N° du poste** | **Objet du poste** | **Quantité**  **présumée** | **Unité** | **Prix unitaire HTVA**  **(en chiffres)** | **Montant total du poste[[3]](#footnote-3) HTVA**  **(en chiffres)** |
| 1 | [à compléter] | [à compléter] | [à compléter] | ….€ | ….€ |
| 2 | [à compléter] | [à compléter] | [à compléter] | ….€ | ….€ |
| … |  |  |  |  |  |
| … |  |  |  |  |  |
| … |  |  |  |  |  |
| … |  |  |  |  |  |
| … |  |  |  |  |  |
| **TOTAL HTVA** | | | | |  |
| **Taux de TVA** | | | | |  |
| **TOTAL TVAC** | | | | |  |

[…]

1. **Annexe - cautionnement :** Modification du texte dans l’annexe cautionnement

**CANEVAS FOURNITURES ET TRAVAUX :**

**ANNEXE 9 : CAUTIONNEMENT**

[…]

Libération du cautionnement :

Le cautionnement est libérable pour moitié à la réception provisoire et pour l’autre moitié à la réception définitive. **~~Si une réception provisoire n’est pas prévue, votre demande de procéder à la réception définitive équivaudra à une demande de libération de la totalité du cautionnement.~~**

**Si le pouvoir adjudicateur accepte la réception provisoire/définitive, le cautionnement est libéré pour moitié/totalité même si vous n’avez fait aucune demande de libération.**

Lorsque le cautionnement est libérable, le pouvoir adjudicateur délivre main levée à la Caisse des Dépôts et Consignations (ou via [e-depo](https://finances.belgium.be/fr/march%C3%A9-public)), à l’organisme public remplissant une fonction similaire, à l’établissement de crédit ou à l’entreprise d’assurances selon le cas, dans les 15 jours qui suivent le jour de la demande. Au-delà de ce délai, vous avez droit au paiement :

[…]

**CANEVAS SERVICES :**

**ANNEXE 7 : CAUTIONNEMENT**

[…]

Libération du cautionnement

Le cautionnement est libérable à la réception définitive.

**Si le pouvoir adjudicateur accepte la réception définitive, le cautionnement est libéré en totalité même si vous n’avez fait aucune demande de libération.**

Lorsque le cautionnement est libérable, le pouvoir adjudicateur délivre main levée à la Caisse des Dépôts et Consignations (ou via [e-depo](https://finances.belgium.be/fr/march%C3%A9-public)), à l’organisme public remplissant une fonction similaire, à l’établissement de crédit ou à l’entreprise d’assurances selon le cas, dans les 15 jours qui suivent le jour de la demande. Au-delà de ce délai, vous avez droit au paiement :

[…]

1. **Annexe – Sanctions en cas d’inexécution**

**ANNEXE 12 : SANCTIONS EN CAS D’INEXECUTION**

1. **Pénalités**
2. *Définition*

Une pénalité est une sanction financière qui vous sera applicable pour tout défaut d’exécution, à savoir en cas de non-respect d’une disposition légale ou réglementaire ou à une prescription des documents du marché.

1. *Application*

Une pénalité n’est applicable que lorsqu’aucune de vos justifications n'a été admise ou fournie dans les 15 jours suivants l’envoi du PV de manquement.

Tout défaut d’exécution, non couvert par une pénalité spéciale, donne lieu à :

* Pénalité unique d'un montant de 0,07% du montant initial du marché avec un minimum de 40€ et un maximum de 400€ **ou ;**
* Pénalité journalière d'un montant de 0,02 % du montant initial du marché avec un minimum de 20€ et un maximum de 200€ **dans le cas où il importe de faire disparaître immédiatement l'objet du défaut d'exécution.**

Si elles ont été prévues dans les documents du marché, le pouvoir adjudicateur pourra également appliquer les pénalités spéciales prévues.

[…]

1. **Modifications impactant UNIQUEMENT LES ACCORD-CADRE**
2. **Objet du marché :** Modification d’une phrase sur les marchés subséquents :

|  |  |
| --- | --- |
| Description de l’objet de l’accord-cadre | L’objet de l’accord-cadre est la réalisation de travaux relatifs [à compléter].  Description des travaux à exécuter : [à compléter].  Ces travaux relèvent du code [CPV](https://simap.ted.europa.eu/fr/web/simap/cpv) : [à compléter]  Il s’agit d’un accord-cadre dans un secteur sensible à la fraude.  Tous les termes régissant l’accord-cadre sont fixés dans le présent cahier spécial des charges  Tous les termes régissant l’accord-cadre ne sont pas fixés dans le présent cahier spécial des charges  L’accord-cadre sera conclu avec un seul adjudicataire.  L’accord-cadre sera conclu avec plusieurs adjudicataires : [à compléter].  Les modalités relatives à la conclusion des marchés passés sur base du présent accord-cadre sont reprises dans le point « Passation et attribution des marchés subséquents » ci-dessous. |

1. **Durée et délai exécution : Ajout de texte et note au rédacteur :**

|  |  |
| --- | --- |
| Durée de l’accord-cadre et délai d’exécution des marchés subséquents | Durée :  La durée de l’accord-cadre est de : [à compléter].  La durée de l’accord-cadre est supérieure à 4 années pour les raisons suivantes : [à compléter].  Délai d’exécution :  Le délai d’exécution des marchés subséquents est fixé comme suit : [à compléter].  Le délai d’exécution des marchés subséquents est exprimé :   * en jours ouvrables * en jours calendriers * [à compléter]   Le délai d'exécution prend cours le lendemain de la date à laquelle la conclusion du marché a eu lieu ou à la date de la commande, selon le cas.  Le délai d’exécution des marchés subséquents sera fixé lors de la remise en concurrence. |

1. **Quantités maximales/ quantités présumées :** Restructuration générale de l’information :

|  |  |
| --- | --- |
| Quantité présumée | Votre attention est attirée sur le fait que les quantités mentionnées aux points « Pouvoir(s) adjudicateur(s) bénéficiaire(s) (PAB) » et dans l’annexe 2 « métré » sont présumées. La notification d’attribution de l’accord-cadre n’engage donc pas le pouvoir adjudicateur (et les PAB éventuels) à passer des commandes à l’adjudicataire pour un montant global minimum. Les données vous sont fournies à titre purement indicatif. |
| Quantité maximale / montant maximal de commande du Pouvoir Adjudicateur | **Les quantités maximales sont : [à compléter].**  **Cela signifie que le marché prendra fin dès que les quantités maximales mentionnées auront été atteintes. En cas de dépassement des quantités maximales, le pouvoir adjudicateur sera contraint de mettre fin à l’accord-cadre même si celui-ci n’est pas arrivé à échéance en termes de durée.** |
| Centrale d’achat | Le pouvoir adjudicateur agit en tant que centrale d’achat : ☐ OUI ☐ NON |
| Pouvoir(s) adjudicateur(s) bénéficiaire(s) (PAB) | Le(s) pouvoir(s) adjudicateur(s) bénéficiaire(s) (ci-après PAB) de l’accord-cadre sont les suivants :   |  |  |  | | --- | --- | --- | | Lot numéro | PAB | **Quantité présumée / montant présumé de commande** | | [à compléter] ou à supprimer si le marché n’est pas divisé en lot | [à compléter] | [à compléter] |   Seuls les PAB identifiés ci-dessus peuvent passer des commandes à l’adjudicataire.  Vous n’êtes pas autorisé à exécuter les prestations au profit d’entités tierces non identifiés dans le présent document.  La passation et l’exécution des marchés subséquents relèvent de la seule responsabilité des PAB. Le pouvoir adjudicateur décline toute responsabilité pour les éventuelles carences, retards, omissions, manquements ou fautes d’un PAB dans la passation, l’exécution ou la résiliation d’un marché subséquent et n’en supportera aucune conséquence, qu’elle soit financière ou non.  Le présent accord-cadre a pour vocation de couvrir les besoins du pouvoir adjudicateur et des PAB pendant toute sa durée.  ~~Votre attention est attirée sur le fait que les quantités mentionnées dans le tableau sont présumées. La notification d’attribution de l’accord-cadre n’engage donc pas les PAB à passer des commandes à l’adjudicataire pour un montant global minimum. Les données vous sont fournies à titre purement indicatif.~~  ~~Il s’agit également de quantités maximales. Cela signifie que le marché prendra fin dès que les quantités mentionnées auront été atteintes. En cas de dépassement des quantités maximales, le pouvoir adjudicateur sera contraint de mettre fin à l’accord-cadre même si celui-ci n’est pas arrivé à échéance en termes de durée.~~ |

1. **Garanties financières :** Ajout de la mention sur le montant des assurances + ajout d’une note au rédacteur sur le cautionnement.

|  |  |
| --- | --- |
| Garanties financières | Assurances :  Vous devez justifier votre souscription aux assurances ci-après dans les 30 jours à compter de la conclusion du marché par la production d’une attestation :   1. assurance couvrant sa responsabilité en matière d’accidents de travail lors de l’exécution du marché pour un montant minimum de [à compléter]. 2. Assurance couvrant sa responsabilité civile vis-à-vis des tiers lors de l’exécution du marché pour un montant minimum de [à compléter]. 3. autre(s) assurance(s) éventuelle(s) : [à compléter].   Cautionnement :  Il s’agit d’une garantie financière, donnée par l’adjudicataire, de la bonne exécution du marché tant par lui-même que par ses sous-traitants éventuels.  Vous ne devez pas constituer de cautionnement pour cet accord-cadre.  Vous devez constituer un cautionnement global dont le montant est fixé à [à compléter] % du montant estimé de l’accord-cadre. Le mode de calcul du cautionnement est le suivant : [à compléter]  Vous devez constituer un cautionnement par marché passé sur base de cet accord-cadre. Le montant du cautionnement est fixé à [à compléter] % de chaque marché, ~~passé sur base de cet accord-cadre et donc par commande~~ sauf si celle-ci est inférieure à 50.000€ HTVA.  Vous devez constituer le cautionnement dans les 30 jours à compter de la conclusion du marché.  [ …] |

1. **Modifications impactant UNIQUEMENT LES CANEVAS PUBLICITE EUROPEENNE**
2. **DUME :** Ajout d’un renvoi au site du DUME :

|  |  |
| --- | --- |
| DUME / Déclaration implicite sur l’honneur | En complétant le DUME (Document unique de marché européen) et en le joignant à votre offre, vous déclarez sur l’honneur que :   * vous ne vous trouvez pas dans un cas d’exclusion obligatoire ou facultative ; * vous répondez aux critères de sélection qualitative établis par le pouvoir adjudicateur.   Si vous remettez offre dans le cadre d’un groupement d’opérateurs économiques, chaque membre du groupement doit joindre un DUME distinct.  (en cas de marché à lots) Si vous remettez offre pour plusieurs lots :  vous devez joindre un DUME par lot.  vous devez joindre un seul DUME pour l’ensemble des lots soumissionnés.  (en cas de marché à un seul lot) Vous devez joindre un DUME à votre offre.  Si vous faites appel à la capacité d’entités tierces pour démontrer votre capacité à exécuter le marché, vous devez joindre un DUME distinct pour chacune d’entre elles.  Vous trouverez le DUME à compléter sur *e-Procurement* via : <https://www.publicprocurement.be/> sous la section « documents » du dossier de publication.  Si le DUME n’est pas dans les documents de l’avis de marché sur e-Procurement, vous pouvez également le retrouver ici : [ESPD (publicprocurement.be)](https://dume.publicprocurement.be/gdpr)  Les lignes directrices concernant le DUME (où le trouver, comment le remplir et le transmettre) se trouvent en ANNEXE 13 : DUME  Par le simple fait de déposer une offre, vous attestez, sur l’honneur, que vous ne vous trouvez dans aucun des cas d’exclusion (obligatoire et facultative). |

1. **Annexes à l’offre :** Modification légère dans le texte.

|  |  |
| --- | --- |
| Annexes à l’offre | Vous devez joindre à votre offre :   * annexes liées à la sélection :   [Indiquez pour chaque critère les pièces que le soumissionnaire doit fournir].   * Le(s) DUME dûment complété(s) ; * une copie de l’extrait de casier judiciaire de la/les personne(s) (morale et/ou physique) soumissionnant au marché. Ce document ne doit pas dater de plus de six mois avant la date limite de remise des offres.   […] |

1. **Annexe DUME :** Plusieurs modifications réalisées dans l’annexe.

# **ANNEXE 13 : DUME**

*Pour ce marché, vous avez l’obligation de compléter le DUME et de le déposer avec votre dossier d’offre.* ***Cette obligation couvre également, si c’est votre cas, les membres de votre groupement d’opérateurs économiques et/ou les opérateurs économiques à qui vous faites appel pour démontrer votre capacité à exécuter le marché.***

1. Où trouver le DUME ?

***Lorsque le marché fait l’objet d’un avis de marché :***

1. *Rendez-vous sur e-Procurement via :*  *https://www.publicprocurement.be/*
2. *Allez sous la section « documents » du dossier de publication car le formulaire DUME paramétré s’y trouve au format XML* ***et PDF.***
3. *Téléchargez et enregistrez-les sur votre PC.*

***Lorsque le marché fait l’objet d’une invitation e-Procurement par mail :***

1. *Ouvrez l’invitation.*
2. *Cliquez sur l’URL qui s’y trouve (ou copier-coller le dans le navigateur) afin d’être dirigé vers l’environnement e-Procurement.*
3. ***idem point 2) et 3) ci-dessus***
4. Comment remplir le DUME ?
5. *Rendez-vous sur la plateforme DUME via :* [*https://dume.publicprocurement.be/*](https://dume.publicprocurement.be/)
6. *Identifiez-vous comme « opérateur économique ».*
7. *Choisissez « importer une demande/réponse DUME ».*
8. *Téléchargez le formulaire DUME paramétré* ***(XML)*** *que vous aurez préalablement enregistré sur votre PC.*
9. *Cliquez sur « suivant ».*
10. *Le formulaire DUME paramétré s’affiche. Vous remplissez ce document en ligne à l’aide des instructions contenues dans les lignes directrices.*
11. Quelles sont les lignes directrices ?

***Partie I – Informations concernant la procédure de passation de marché et l’adjudicateur ou l’entité adjudicatrice***

*Cette partie est préremplie.*

***Partie II - Informations concernant l’opérateur économique – Point A – Informations concernant l’opérateur économique***

*Complétez tout ce point en ce compris la question relative :*

* *à une liste officielle d’opérateurs économiques agréés ou muni d’un certificat équivalent;*
* *La question relative aux lots n'est complétée que si le marché comporte des lots.*

***Partie II – Informations concernant l’opérateur économique – Point B – Informations relatives aux représentants de l’opérateur économique***

*Complétez ce point uniquement si l’offre est déposée par un groupement d’opérateurs économiques. Si tel est le cas, vous devez désigner celui d’entre vous qui représentera le groupement à l’égard du pouvoir adjudicateur.*

***Partie II – Informations concernant l’opérateur économique – Point C – Informations relatives au recours à la capacité d’autres entités***

*Complétez ce point uniquement si l’offre est déposée par un groupement d’opérateurs économiques. Si tel est le cas, vous devez désigner celui d’entre vous qui représenterale groupement à l’égard du pouvoir adjudicateur.*

***Partie II – Informations concernant l’opérateur économique – Point D – Informations concernant les sous-traitants aux capacités desquels l’opérateur économique n’a pas recours***

*Indiquez si vous entendez sous-traiter une partie du marché et si tel est le cas, indiquez la liste des sous-traitants envisagés.*

*Vous ne devez pas compléter ce point si vous n’avez pas l’intention de sous-traiter.*

***Partie III– Motifs d’exclusion - Point A – Motifs d’exclusion liés à des condamnations pénales - Point B – Motifs liés au paiement d’impôts et taxes ou de cotisations de sécurité sociale - Point C – Motifs liés à l’insolvabilité, aux conflits d’intérêts ou à une faute professionnelle - Point D – Motifs d’exclusion purement nationaux***

*Vous devez tout compléter.*

*Le motif d’exclusion purement national prévu au cahier spécial des charges vise l’occupation de ressortissants de pays tiers en séjour illégal.*

***Partie IV – Critères de sélection - Point a – Indication globale pour tous les critères de sélection***

*Limitez-vous à indiquer de manière globale d’un « OUI » ou d’un « NON » si vous satisfaites aux critères de sélection indiqués au cahier spécial des charges.*

***Partie IV – Critères de sélection - Point A – Aptitude***

*Vous devez compléter tout ce point.*

***Partie IV – Critères de sélection - Point B – Capacité économique et financière***

*Vous devez compléter tout ce point étant entendu que seuls les éléments prévus dans le cahier spécial des charges apparaissent.*

***Partie IV – Critères de sélection - Point C – Capacité technique et professionnelle***

*Vous devez compléter tout ce point étant entendu que seuls les éléments prévus dans le cahier spécial des charges apparaissent.*

***Partie IV – Critères de sélection - Point D – Dispositifs d’assurance de la qualité et normes de gestion environnementale***

*Vous devez compléter tout ce point étant entendu que seuls les éléments prévus dans le cahier spécial des charges apparaissent.*

***Partie VI – Déclarations finales***

*Les documents qui composent l’offre (y compris le(s) DUME) ne doivent pas être signés individuellement, la signature apposée sur le rapport de dépôt est suffisante.*

1. Comment devez-vous transmettre le(s) DUME au pouvoir adjudicateur ?

*Après avoir complété le(s) DUME selon les lignes directrices, vous le téléchargez au format XML et PDF. Vous le joignez ensuite à votre offre que vous déposez sur l’application -e-Procurement.*

*Attention, si vous réutilisez un DUME précédent, c'est-à-dire un DUME qui a déjà été remis dans une procédure antérieure, vous n’êtes pas pour autant dispensé de joindre votre DUME. Le dépôt de DUME par référence est interdit !*

1. Le DUME ~~dans la sous-traitance~~ **et les tiers**

*Vous transmettez un DUME distinct pour :*

* ***Vous***

***Et éventuellement :***

* ***Chaque membre du groupement***
* ***Chaque tiers à la capacité duquel vous recourrez pour démontrer votre capacité à exécuter le marché***
* ***Tout autre sous-traitant si c’est prévu dans les documents de marché*** *~~chacun des sous-traitants, lorsque le pouvoir adjudicateur vous les demande~~* ***/au plus tard au début de l’exécution du marché.***

|  |
| --- |
| ***Concernant ces deux derniers : comment doivent-ils remplir leur DUME distinct ?***  *Reprendre ce qui est prévu ci-dessus mais également* ***les*** *spécificités suivantes :*  ***Partie II***  *Uniquement les sections A et B.*  ***Partie III***  *Tout*  ***Partie IV***  *Cette partie doit être complétée uniquement si les documents de marché exigent que les* ***~~sous-traitants~~******tiers*** *satisfassent en proportion de leur participation au marché, aux exigences minimales de capacité imposées.*  ***Partie VI***  *Le* ***~~sous-traitant~~******tiers*** *date et signe manuscritement ou électroniquement (avec sa carte d’identité électronique)* |

1. **Modifications impactant UNIQUEMENT LES CANEVAS PUBLICITE BELGE**
2. **Composantes du prix :** Modification de texte et de la case à cocher + ajout d’une note au rédacteur.

|  |  |
| --- | --- |
| Composantes du prix | Votre prix inclut tous les frais, mesures et charges quelconques inhérents à l’exécution du marché, à l’exception de la TVA.  Sont également inclus dans votre prix :   * les mesures de prévention imposées en vue de lutter contre la propagation du coronavirus entrées en vigueur avant le 10ème jour précédant la date limite fixée pour la réception des offres ; * le cas échéant, les mesures imposées par la législation en matière de sécurité et de santé des travailleurs lors de l’exécution de leur travail ; * tous les travaux et fournitures tels que étançonnages, blindages et épuisements nécessaires pour empêcher les éboulements de terre et autres dégradations et pour y remédier le cas échéant ; * la parfaite conservation, le déplacement et la remise en place éventuels des câbles et des canalisations qui pourraient être rencontrés dans les fouilles, terrassements ou dragages, pour autant que ces prestations ne soient pas légalement à la charge des propriétaires de ces câbles et canalisations ; * l’enlèvement, dans les limites des fouilles, terrassements ou dragages éventuellement nécessaires à l’exécution de l’ouvrage :   + de terres, vases et graviers, pierres, moellons, enrochements de toute nature, débris de maçonnerie, gazons, plantations, buissons, souches, racines, taillis, décombres et déchets ;   + de tout élément rocheux quel que soit son volume lorsque les documents du marché mentionnent que les terrassements, fouilles ou dragages sont exécutés en terrain réputé rocheux, et à défaut de cette mention, de tout élément rocheux, de tout massif de maçonnerie ou de béton dont le volume d’un seul tenant n’excède pas un demi-mètre cube ; * le transport et l’évacuation des produits de déblai, soit en dehors du domaine du pouvoir adjudicateur, soit aux lieux de dépôt prévus ; * tous frais généraux, frais accessoires et frais d’entretien pendant l’exécution et le délai de garantie ; * [Autres éléments inclus dans le prix].   Le pouvoir adjudicateur procèdera à une vérification des prix offerts.  En cas de prix apparemment anormaux, vous serez invité à justifier ceux-ci dans un délai de 12 jours.  Pour en savoir plus sur les obligations en termes de vérification des prix, voir le [guide de la vérification des prix](https://marchespublics.wallonie.be/files/Guide%20v%c3%a9rification%20des%20prix%20des%20march%c3%a9s%20publics%20-%20V12_20181206.pdf). |

1. **Modifications impactant UNIQIEMENT LES CANEVAS TRAVAUX**
2. **Agréation :** Ajout d’une note au rédacteur sur les nouveaux seuils d’agréation :

|  |  |
| --- | --- |
| Critères de sélection | Vous devez être agréé dans la classe et la catégorie suivantes :  Classe estimée : [à compléter].  Catégorie / sous-catégorie : [à compléter].  Vous trouverez davantage d’informations sur l’agréation et la manière de prouver votre agréation à l’ANNEXE 5 : AGREATION. |

1. **Annexe agréation :** Modification du lien URL dans le fond de l’annexe par le lien suivant.

[**https://economie.fgov.be/fr/themes/entreprises/secteurs-specifiques/construction/agreation-des-entrepreneurs**](https://economie.fgov.be/fr/themes/entreprises/secteurs-specifiques/construction/agreation-des-entrepreneurs)

1. **Annexe clauses sociales :** Ajout d’une note au rédacteur sur le titre de l’annexe.

**ANNEXE 7 : CLAUSES SOCIALES**

1. Le point « Généralités » du cahier spécial des charges précise si vous avez la possibilité de déposer offre pour un, plusieurs ou tous les lots. [↑](#footnote-ref-1)
2. Indiquez le n° du lot pour lequel vous remettez offre et complétez le tableau. [↑](#footnote-ref-2)
3. (Prix unitaire) x (quantités présumées) = montant du poste considéré. [↑](#footnote-ref-3)